



Le petit journal de l'ASPV N°39

Janvier 2020

Excellente année - année d'excellence.

En doublant la note d'excellence 20 dans son millésime, l'année nouvelle se doit d'être de qualité. Encouragés par cette prédestination positive, le Président Laurent Darboise et les membres du conseil d'administration et d'animation de l'ASPV formulent pour chacune et chacun d'entre vous les meilleurs vœux. Retrouvons-nous avec bonheur à de multiples occasions et partageons agréablement l'intérêt que nous portons ensemble au patrimoine sous toutes ses formes. Portez-vous bien pour concrétiser toutes vos envies et mener à bien vos activités et projets.



L'assemblée générale du 31 janvier à 20heures.

Nos réunions en soirée commencent toujours à 20 heures précises. Vous savez combien nous tenons à la ponctualité par respect pour celles et ceux qui y participent. L'Assemblée générale se tiendra en salle B du CPR, rue de l'Agriculture. Ce sera l'occasion, en préalable, de renouveler ou de prendre votre adhésion dont les tarifs n'ont pas varié - individuelle : 10 euros ; couple : 15 euros. Toutes les activités de 2019 seront évoquées par un diaporama et celles du programme 2020 présentées de la même façon. Suivra un large débat permettant de répondre à vos curiosités et d'entendre vos attentes, vos propositions et critiques éventuelles. L'association a besoin de vous pour vivre et mener à bien son action. Pour échapper à la routine, pour renouveler ses initiatives, l'ASPV a besoin de tous ses membres. Votre engagement ne doit pas relever du sacerdoce mais consister en une contribution raisonnable pas trop exigeante en temps passé, en efforts et contraintes. Venez donc nous épauler, nous vous le demandons !

Le bilan financier 2019 et le budget prévisionnel 2020 précéderont les élections de renouvellement du conseil d'administration. Rendez-vous le vendredi 31 janvier. L'AG débutera à 20 heures.

La présentation du dossier des Galeries Carnot.



Tout au long de 2019, l'ASPV s'est impliquée dans l'épineux dossier des Galeries Carnot. La commission composée d'Anne-Marie Guérin, de Bernadette Lambert, de Jocelyne Ménecière et de Michel Coistia a multiplié les rencontres avec des acteurs potentiels, a produit des analyses et des synthèses et a formulé des propositions qu'elle a présentées aux représentants des collectivités locale : la commune de Vouziers et la communauté de communes de l'Argonne ardennaise. Toute cette démarche, la méthode mise en œuvre vous seront présentées précisément. L'ASPV a également déposé auprès de la Direction régionale des affaires culturelles une demande d'attribution du label « architecture contemporaine remarquable » pour les Galeries Carnot. De tout cela vous serez informés. Vous aurez aussi, bien évidemment, l'occasion de vous exprimer.

Le patrimoine en danger et les lanceurs d'alerte.

Le patrimoine discret qu'on qualifie souvent de « petit patrimoine » est parfois menacé dans l'indifférence quasi générale. L'ASPV a besoin de votre vigilance pour repérer ces situations délicates et agir. Votre rôle de lanceur d'alerte est essentiel. Sachez aussi que lorsqu'il s'agit de patrimoine privé, les interventions de l'ASPV sont soumises à des règles strictes qui doivent se conformer à la loi. Même si rien n'est jamais simple, la passivité est la pire des attitudes devant un péril ! Agissons !



Quelles initiatives en faveur du canal , élément essentiel du patrimoine ardennais?

* * * * *

Et n'oubliez pas de visiter notre site

www.patrimoine-vouzinois.fr